



**Cahiers de l'Urmis**

1 | 1995

Notes et travaux sociologiques

---

## Résoudre un dilemme pour parler du racisme

Ruth Akers-Porrini et Philippe Rouchy

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/443>

DOI : 10.4000/urmis.443

ISSN : 1773-021X

### Éditeur

Urmis

### Édition imprimée

Date de publication : 5 juin 1995

ISSN : 1287-471X

### Référence électronique

Ruth Akers-Porrini et Philippe Rouchy, « Résoudre un dilemme pour parler du racisme », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 1 | juin 1995, mis en ligne le 15 janvier 2002, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/443> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.443>

---



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# Résoudre un dilemme pour parler du racisme

**Par Ruth Akers-Porrini**

Chercheur  
S.O.L.I.I.S - Nice

**& Philippe Rouchy**

Doctorant - UNSA  
S.O.L.I.I.S - Nice

Cet article examine les contraintes liées à la co-présence de préférences contradictoires que la question du racisme, lors des entretiens, fait peser sur le déroulement des échanges. C'est à travers des procédures de régulation que l'interviewer et l'interviewé parviennent à concilier les différends qui émergent à l'intersection de la préférence pour l'accord et pour la contradiction. Chacune des préférences implique des options asymétriques qui sont ordonnées hiérarchiquement à l'inverse l'une de l'autre. Loin de compromettre la relation intersubjective, les perturbations interactionnelles sont assumées par les participants qui puisent, à la fois dans l'organisation structurale et dans les particularisations impliquées par la question, les ressources de leur arrangement mutuel.

Les données analysées dans cet article\* sont issues d'entretiens enregistrés auprès d'élèves maghrébins d'un collège. Elles consistent en séquences initiées par la question "*Est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes*" (et ses variations). Celle-ci peut, logiquement, recevoir la réponse "oui" ou "non", or, de façon récurrente, nombre de réponses oscillent entre ces deux pôles : "oui, mais", "non, mais" ou encore "non, oui". Bien que les réponses aux questions sur le racisme témoignent du caractère complexe, divers et équivoque de ce phénomène, notre attention portera plus particulièrement sur le travail interactif impliqué afin de thématiser cette expérience. L'analyse proposée prend en compte le caractère occasionné des descriptions du racisme. Si l'entretien, comme système d'échange de parole, pose des conditions de félicité pour solliciter des témoignages, ces conditions sont elles-mêmes soumises aux contraintes occasionnées par la question. Autrement dit, parler du racisme est un problème commun à l'interviewer et à l'interviewé.

A la lecture de ces séquences, il apparaît que les interviewés se démarquent par rapport à la question de l'interviewer tout en s'alignant sur le fondement de la question. L'examen des préférences impliquées par la question et celles manifestées dans les réponses conduit à mettre à jour la trame toute particulière de ces échanges. Les réponses, loin d'être ambiguës, enchâssent les règles qui pourvoient à leur intelligibilité. C'est pourquoi l'analyse porte sur les options intermédiaires, celles-là même qui résolvent le problème de la co-opération des préférences.

Dans un premier temps, nous examinerons les implications de la question pour le déroulement des échanges.

Cette étape nous conduira, dans un second temps, à envisager le problème des préférences tel qu'il a été développé par l'analyse de conversation et à souligner le travail interactionnel auquel elles contribuent. Ensuite, nous porterons notre attention sur la résolution des préférences contradictoires. En conclusion, nous spécifierons l'entrecroisement des caractéristiques formelles et des dispositifs de particularisation comme méthode mobilisée par les interlocuteurs pour parvenir à une gestion "au plus juste" des inférences sur le racisme.

## 1. Les implications de la question

Le contexte de l'entretien, au sein duquel se déroulent les échanges analysés, nous commande de le caractériser brièvement en tant que système d'échanges de paroles (Sacks, Schegloff, Jefferson, 1978). Par opposition avec la conversation naturelle, le thème de la discussion de même que l'ordre et le type de tours sont des éléments pré-spécifiés, ce qui impose certaines contraintes quant aux voies que les participants peuvent suivre dans leurs tours de parole respectifs<sup>1</sup>. Les entretiens prennent place à l'initiative d'une des parties qui attend de l'autre des informations pour traiter la problématique qui guide son activité de recherche. Les traits pré-spécifiés de l'entretien contribuent donc à cette tâche d'élicitation. Les énoncés sont alignés sur les séquences questions - réponses où l'interviewer pose les questions et l'interviewé y répond. Cette préallocation permet à l'interviewer, au travers du format des paires adjacentes<sup>2</sup>, d'exercer un certain contrôle sur la structure et le contenu des réponses de l'interviewé. Chaque question successive pose les pertinences que l'interviewé

doit normativement aborder dans ses réponses.

La question sur le racisme produit un système de contraintes avec deux options : "oui" ou "non". Le choix de l'une ou de l'autre (Button & Casey, 1984) implique des conséquences différentes. Une réponse positive offre la possibilité de continuer. Dans ce cas, l'interviewer peut produire un "thématiser", e.g. oui, quand, comment, où, etc. En ce sens, la question est une pré-invitation thématique. En revanche, une réponse négative perturbe le déroulement attendu de l'échange. Les séquences sur le racisme ne se limitent donc pas à une seule question - réponse. Chacune des réponses successives de l'interviewé indique, d'une part, s'il accepte ou pas de la traiter et d'autre part, sa compréhension de la question. Ces indications, disponibles à l'interviewer, lui permettent dans son tour de parole prochain de corriger un problème éventuel de compréhension ou d'alignement. S'il n'a détecté aucun trouble, il peut relancer le thème au moyen des ressources fournies par l'interviewé dans sa première réponse.

La thématization du racisme autour de la question "*Est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes*" met en présence deux acteurs qui s'orientent à l'égard de deux types de savoirs (Sacks, 1973 ; Pomerantz, 1980) : Le premier que le sujet-acteur connaît par expérience ; le second qui renvoie aux connaissances de seconde main, celles que l'on connaît par l'intermédiaire d'autres personnes. L'interviewer détient ce deuxième type. Sa question lui permet de solliciter le compte rendu d'un autre plus compétent que lui sur la question. Les savoirs de type I (ceux de l'interviewé) ont autorité sur ceux de type II (ceux de l'interviewer). En ce sens, l'interviewer, par sa question, "va à la pêche" (Pomerantz ; *ibid.*). La de-

mande d'information implique que l'interviewer ait un accès limité à l'expérience du racisme. Pour répondre, l'interviewé doit engager une procédure de recherche d'un événement qui manifeste les caractéristiques du racisme.

La réponse, quelle qu'elle soit, implique qu'interviewer et interviewé s'orientent mutuellement à l'égard de l'appartenance de ce dernier à une catégorie ethnique marquée. Endosser une catégorie ethnique exerce, pour l'interviewé, une contrainte supplémentaire qui s'ajoute à l'obligation de répondre. Le caractère sensible de la question, cependant, ne réside pas là mais dans la description du sujet qu'elle laisse entrevoir et les ambiguïtés qu'elle occasionne. En effet, elle repose sur la descriptibilité de l'interviewé comme victime en appareillant le sujet "tu" à l'activité "subir". L'adverbe de temps "déjà" implique un horizon d'attente à la fois comme une expérience qui a pu avoir lieu dans le passé et qui peut se produire dans l'avenir. La catégorisation en "victime potentielle" n'est pas discriminante en soi. Elle peut décrire tout un chacun, telle la victime d'un vol ou d'un accident, etc. Cependant, cette réitérabilité n'est pas projetée par des contingences aléatoires mais par la référence à l'appartenance du sujet à un groupe social stigmatisé et racisé.

La référence aux "comportements racistes" décrit tacitement non seulement une différence entre groupes (Français-Maghrébins) mais entre leurs activités respectives (victime-offenseur). Autrement dit, le sujet est "potentiellement victime" à la fois en raison de son appartenance ethnique et du traitement social de sa différence. La question enchâsse simultanément l'inférence de l'expérience localisée de victime possible et l'expérience d'une différenciation sociale stable : c'est là

une des complexités de la question. Elle interpelle le récipiendaire en tant que sujet au titre de son appartenance au groupe. Les manifestations du racisme ne traitent pas des individualités mais d'un groupe. La question exige, donc, que l'interviewé engage sa singularité là où il n'y en a pas. Dans ce cadre, la question peut confronter l'interviewé à un choix : répondre en tant que sujet d'une expérience qui le nie ou en tant que porte-parole de son groupe. Si l'on peut accorder à un groupe d'être victime, valider à titre personnel son impuissance face à des événements réitérables, est difficilement avouable.

Répondre à la question peut mettre le locuteur en présence de deux systèmes de contrainte où la satisfaction de l'un est incompatible avec la satisfaction de l'autre. Répondre par "oui", c'est endosser les catégorisations de la question. Répondre par "non", c'est susciter un problème d'alignement. Ces remarques, il faut le souligner, ne présagent pas du traitement par les interviewés de la question. Elles relèvent du domaine des possibles. Le problème de la gestion de la thématization et celui des inférences interviennent à des niveaux différents. La gestion tour à tour de la thématization est transversale à l'échange, elle inclut les ajustements mutuels successifs des interactants. Le contrôle des inférences pourvoit à l'alignement de l'interviewé par rapport aux catégorisations impliquées par la question. La manière dont ce dernier engage sa participation peut, cependant, occasionner des perturbations interactives.

## 2. Les préférences en analyse de conversation

Le concept de préférence, deve-

loppé par l'analyse de conversation, couvre aussi bien les pressions structurales projetées par la première partie d'une paire adjacente que les dispositifs par lesquels la deuxième partie est marquée comme préférée ou non préférée.

#### *a - les pressions structurales*

La préférence est une notion comprise dans celle de pertinence conditionnelle (Schegloff, 1968), caractéristique de base des paires adjacentes. Pour de nombreuses paires adjacentes, il y a un domaine de secondes parties de paires pertinentes mais non équivalentes entre elles. La notion de préférence rend compte de ces asymétries. L'occurrence d'une première partie — une invitation par exemple — occasionne la pertinence d'une acceptation ou d'un refus. Parmi ces alternatives, l'acceptation est normativement préférée et ceci indépendamment du vouloir des participants. Lorsque ni l'une ni l'autre des alternatives n'est produite (ni acceptation, ni refus), les participants remarquent davantage l'absence de l'acceptation que celle du refus. Cette absence notable permet d'inférer l'alternative non préférée (le refus).

Sacks (1987) a mis en lumière une préférence pour l'accord et la contiguïté. Schématiquement, à une question formulée en vue d'un accord, une réponse alignée de manière contiguë s'accorde typiquement avec la réponse attendue. Cette proposition est illustrée dans les cas où l'émetteur d'une question la réctifie au moment où apparaissent des signes indiquant que la réponse à venir ne s'accordera pas, e.g., les hésitations à répondre. De plus, il montre comment l'accord fait l'objet d'un travail interactif de compromis. Deux interactants peuvent proposer, par exemple, l'un et l'autre, successive-

ment leur analyse d'une question ou d'un élément inclus dans la question, afin de parvenir à un accord. Davidson (1984) analyse les cas où le récipiendaire d'une réponse non préférée cherche l'origine du trouble afin de reformuler sa question en vue d'obtenir une réponse préférée. Ses travaux vont dans le sens des premières propositions de Sacks pour qui ce type de préférence est générique. Il est visible aussi bien dans la contiguïté que dans la minimisation du désaccord. La préférence pour l'accord se manifeste à travers des procédures par lesquelles les interactants parviennent à une conciliation des différends.

La préférence normative pour l'accord n'est pas invariante. Dans le cadre des accusations, Atkinson et Drew (1979) ont montré que le déni est préféré et l'admission non préférée. Pour sa part, Bilmès (1988) localise la préférence pour le déni dans le cadre plus général de la préférence pour la contradiction après attribution. Pour Atkinson et Drew, c'est le déni qui est notablement absent après une accusation alors que pour Bilmès, il l'est non pas uniquement dans le cas des accusations mais aussi des attributions. Selon lui, la préférence pour la contradiction met en lumière le fait que cette notion "est un concept technique et non psychologique, car il serait bizarre de prétendre que les conversationnalistes préfèrent (au sens psychologique) contredire toute personne qui formule une attribution à leur sujet. Ce que j'avance, au contraire, c'est qu'il y a un principe conversationnel à l'œuvre ici : quand quelqu'un vous attribue une caractéristique, contredites, à moins que vous ne vouliez que les autres comprennent que vous acceptez la vérité de l'attribution" (1988, p. 167). La préférence pour la contradiction n'est alors pas pourvue de la même typicalité que celle pour le

déni : cette première procédure est plus ponctuelle.

### *b - les dispositifs de marquages*

Le concept de préférence ne rend pas seulement compte des propriétés des types de séquences mais également des dispositifs de marquage. Outre l'ordonnancement hiérarchique des options projetées par la première partie de la paire, la deuxième partie est, typiquement, construite de manière à exhiber son caractère préféré ou non préféré. Une réponse préférée n'est pas différée, elle occupe une position immédiatement juxtaposée à la première partie de la paire et ne nécessite pas d'explication. "Elle a un caractère 'plus normal'" (Bonu, 1994). Les réponses non préférées, au contraire, sont généralement différées soit par des énoncés du type "euh ...", "Je sais pas ...", soit par des silences, soit par une séquence de réparation. Une réponse non préférée peut être formulée sous l'apparence d'une réponse préférée ou élaborée dans le cadre d'un tour complexe pour n'intervenir qu'en fin de tour. Elle est souvent produite de façon à être atténuée. Enfin, il est fréquent que le locuteur d'une réponse non préférée justifie son incapacité à produire une réponse préférée.

\*\*\*

La notion de préférence nous intéresse à la fois au niveau des pressions structurales projetées par la question et des dispositifs de marquage. La distinction entre ces deux aspects constitue une voie d'accès à la gestion tour à tour de la thématization du racisme. La question implique deux systèmes de contrainte où la réponse préférée de l'un est la réponse non préférée de l'autre. En même temps que la question invite une coopération pour thématiser

le racisme, elle propose une description de l'interviewé. L'engagement de ce dernier dans la thématique du racisme est donc contraint par sa compréhension de la question. Il peut endosser les catégorisations qu'elle implique, les récuser ou les réévaluer. Ces ajustements peuvent interférer avec l'accomplissement de son rôle discursif. Parler du racisme implique que les participants s'accordent sur ce dont ils parlent. La coopération peut être soumise à la contrainte préalable de "tirer les choses au clair". Dans ce cadre, les dispositifs de marquage sont des outils analytiques importants. L'examen du marquage fournit une indication sur le caractère d'une réponse et, par là, sur la compréhension de la question. Marquer une réponse comme préférée ou non préférée est une pratique par laquelle un interlocuteur indique la nature de son action et la position qu'il prend par rapport à ce qu'il fait. C'est pourquoi notre attention se portera, dans un premier temps, sur les manifestations différenciées de préférences en cas de réponses affirmatives et négatives puis, dans un second temps, sur le problème de la co-opération des préférences.

## **2.1. Les réponses préférées et non préférées**

Les réponses à la question sur le racisme, qu'elles soient positives ou négatives, peuvent être marquées comme préférées ou non préférées. Dans cette partie, l'attention se porte sur le travail interactionnel auquel participent les manifestations des deux préférences et sur les implications séquentielles des différents types de réponses. Les séquences<sup>3</sup> sont examinées du point de vue de leur déroulement. Une attention particulière est accordée à la première réponse (2B dans les extraits) :

elle est un lieu charnière pour la poursuite des échanges. C'est dans ce tour que l'interviewé manifeste son engagement dans la thématization du racisme. Non seulement il peut marquer son accord ou son désaccord mais il peut indiquer sa position par rapport à la question : soit qu'il a été victime du racisme, soit qu'il ne l'a pas été. Cette première réponse peut donc favoriser ou perturber la thématization.

#### a) Les réponses affirmatives

Dans nos données, très peu de réponses sont élaborées initialement dans le sens d'une affirmation. Parmi celles-ci, une seule est marquée préférée. Ce cas est présenté ci-dessous<sup>4</sup> ainsi qu'une séquence où l'accord est mar-

qué non préféré.

#### \* l'accord comme réponse préférée

Dans l'extrait 14, la question initiale reçoit une réponse positive prompt et donc préférée (2B). En alignement avec 2B, le "thématisateur" produit par l'interviewer (3A) sollicite des commentaires de la part de l'interviewé. Parce qu'il ne reprend pas la parole après le tour 3A, l'interviewer produit un second "thématisateur" (4A) au terme duquel l'interviewé parvient à traiter le thème. Dans cet extrait, bien que l'interviewé coopère à la thématization du racisme, la plus grande partie du travail d'éclaircissement est fournie par l'interviewer (voir les flèches). On remarque également que les réponses en 5B et 12B sont

##### (extrait 14)

1A : et est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : oui.

3A : oui ? <—

(0.5)

4A : de la part de qui ? <—

5B : ben (0.5) des Français la plupart,

6A : mais (0.5) euh (0.5) je veux dire (0.2) euh (0.2) bon ben je m'en doute que c'est des français mais

7A : (0.5) des adultes ou les (0.2) les gens de ton âge ? <—

8B : des adultes et des gens de mon âge.

9A : les deux ? <—

10B : oui.

11A : et comment tu réagis par rapport à ça ? <—

12B : ben je (0.5) je les laisse dire.

13A : tu les laisses dire ? <—

14B : je cherche pas trop d'ennuis hein,

##### (extrait 11)

1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : bof

(0.5)

3B : ça dépend hein ?

(0.5)

4B : ( ) copines dans la cour elles (0.5) personne parce qu'ils sont pas racistes au fond ils sont sympas

5B : (.) j'sais pas ça dépend

(0.5)

6B : des fois avec les profs

(0.5)

7B : quand ils te parlent sévèrement et tout ça

(0.5)

8B : ça dépend hein ? toi tu sens que (0.5) je sais pas comment dire

(0.2)

9B : >qu'ils t'aiment pas quoi ?< mais avec les autres ça va. <—

10A : et en dehors de l'école (.) dans la ville ?

11B : ça dépend

(0.5)

12B : y a des magasins qui sont racistes puis moi je m'en fous hein ça rentre dans une oreille et ça sort

13B : par l'autre

(0.5)

14B : faut toujours faire ça parce que sinon,

marquées non préférées : chacune d'elle est différée par "ben". Ce sont là des indications du caractère sensible de la question : d'une part, même dans le cas d'un environnement séquentiel préféré, l'interviewer doit "tirer les vers du nez" à son interlocuteur ; d'autre part, l'interviewé diffère la désignation de ses offenseurs et hésite à avouer son "laisser dire".

*\* l'accord comme réponse non préférée*

La première réponse de l'extrait 11 est marquée non préférée : "bof". Elle est suivie d'un long tour entrecoupé de silences du début (2B) jusqu'au moment (9B) où il parvient finalement à une affirmation (voir la flèche). Le déploiement lent et difficile des éléments du tour du locuteur pour produire un accord en toute urgence (signes d'accélération) est l'expression d'un tiraillement qui indique le caractère problématique des implications de la question. Comme une réponse affirmative est finalement produite (9B), l'aval est donné à l'interviewer pour mener plus avant sa quête (10A). Le caractère non préféré de la réponse n'implique pas d'environnement non préféré pour la thématization du racisme. On remarque que la réponse subséquente à 10A (11B-14B) est également marquée non préférée : elle est différée. Si l'interviewé admet, après hésitation, une deuxième occurrence du racisme, il indique aussi son détachement. C'est là une manière de réévaluer la catégorie victime : le locuteur est à même d'échapper à la stigmatisation (12B). Cependant, si son détachement est d'abord présenté comme un choix, il est ensuite décrit comme obligatoire, *i.e.*, comme seul moyen d'éviter les problèmes.

\*\*\*

Ces deux extraits ont ceci d'exemplaire : les interviewés s'alignent sur les attributions de la question. Dans l'extrait 14, l'alignement est produit sans ambiguïté contrairement à l'extrait 11. Pour autant, la thématization du racisme ne va pas de soi dans les deux extraits. Les interviewés concèdent leur coopération tout en indiquant soit, d'emblée, qu'elle est non préférée (extrait 11), soit, ultérieurement, qu'elle ne l'est pas (extrait 14). En ce sens, les descriptions de la victimisation, marquées non préférées, apparaissent comme des aveux : les interlocuteurs exhibent leur difficulté à assumer la catégorisation, à admettre que le racisme s'impose à eux et qu'ils n'ont pas prise sur son occurrence. Ainsi, bien que l'alignement sur les attributions de la question donne lieu à la thématization du racisme, ces échanges laissent entrevoir en creux le caractère contradictoire des implications de la question. Les interviewés acceptent la question tout en indiquant leur coopération à rebours.

#### *b - Les réponses négatives*

La grande majorité des réponses à la question du racisme sont négatives, du moins initialement. Le plus souvent, le désaccord du second tour est atténué par la suite. La réponse négative qui suit immédiatement la question peut être marquée préférée ou non préférée comme le montrent les extraits ci-dessous.

*\* le désaccord comme réponse préférée*

Sur un corpus de 31 fragments, seuls trois répondants n'offrent aucune description du racisme. La question, ce-

pendant, n'est jamais mise en cause.

Dans l'extrait 1, la première prise de parole de l'interviewé, marquée préférée (2B) implique un environnement séquentiel non préféré. Ce tour est suivi d'un silence à la suite duquel l'interviewer reprend la parole pour recycler sa question. Il indique par là que celle-ci mérite au moins la recherche d'un traitement possible. Quelque chose de notable, introduit en 2B, occasionne donc des conséquences pour le déroulement des échanges. L'interviewer, parce que l'interviewé n'a pas saisi l'opportunité du silence pour produire une éventuelle auto-réparation<sup>5</sup>, reformule sa question initiale. Elle a la particularité de s'accorder avec la réponse en 2B tout en exhibant une préférence inversée par rapport à la question en 1A. Si 1A sollicite une réponse du type "oui" comme forme d'accord, 3A invite une réponse négative. C'est donc sous les auspices d'un accord, restaurant l'alignement,

que la question engage l'interviewé dans une procédure de vérification : "ni dans le primaire".

Si la réponse de 4B s'accorde de manière attendue avec 3A, elle ne satisfait toujours pas aux attentes de la question initiale. Le silence qui suit 4B offre, une fois encore, une opportunité de correction : la possibilité pour l'interviewé d'ajouter quelque chose qui permette la thématization du racisme. Cette possibilité n'étant pas saisie, l'interviewer (au tour 5A) reformule une seconde fois sa question en ayant, cette fois-ci, recours au déplacement du référent (voir la flèche). C'est seulement parce que l'interviewé a accepté la première question (1A) puis la seconde (3A), ne serait-ce qu'en répondant, que l'interviewer peut poursuivre. Autrement dit, pour récuser définitivement la question, l'interviewé doit aussi contredire l'attribution liée à son appartenance ethnique, par exemple, dire

**(extrait 1)**

1A : est-ce que tu as connu des phénomènes de racisme,=

2B : =non jamais.

(0.5)

3A : ni dans le primaire ?

4B : non jamais.

(0.5)

5A : et les autres ? <—

(0.5)

6B : je sais pas (.) j'ai pas connu.

**(extrait 21)**

1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,=

2B : =non non non.

3A : où t'habites ils sont gentils les gens, <—

4B : oui ça va

5A : a l'école aussi <—

6B : oui

7A : à vallauris, <—

((rires))

8A : et tes camarades,

9B : comment

10A : ils t'ont jamais raconté des histoires <—

11B : non

12A : et qu'est-ce que tu en penses du racisme <—

13B : j'sais pas moi (0.2) je sais pas

14A : qu'est-ce que tu en penses de vallauris, <—

(0.5)

15A : on parle toujours des vols de la délinquance tout ça <—

16B : je dis qu'ils devraient pas le faire c'est tout

17A : tu est contre <—

18B : oui,

19A : mais par exemple, on dit que c'est toujours les arabes <—

(0.2)

20A : qu'est-ce que tu penses de ça, <—

21B : ah (.) ben (.) je sais que c'est pas vrai

(0.5)

22B : c'est pas toujours les arabes, mais il y en a oui.

qu' "il n'y a pas de racisme à l'égard des Maghrébins". N'ayant pas été produite, cette contradiction devient alors notablement absente et permet à l'interviewer d'inférer que l'interviewé est toujours un répondant compétent pour traiter la question (e.g., s'il n'a pas été lui-même objet de racisme, d'autres peuvent l'être). La séquence prend fin lorsque l'interviewé décline sa compétence à traiter la question (6B). Celui-ci, parce qu'il n'engage que sa responsabilité propre, ne met pas en question le bien-fondé du thème<sup>6</sup>.

Dans l'extrait 21, le désaccord au tour 2B est donné, sans ambiguïté possible, et affirmé avec force par la répétition et le haussement de ton. Bien que cette réponse soit marquée préférée, elle implique un environnement séquentiel non préféré. L'interviewer est contraint de recycler sa question sous une forme euphémisée (3A, 5A et 7A). Ces questions invitent une réponse du type "oui" tout en engageant l'interviewé à réévaluer la réponse initiale. La question en 7A, la dernière de cette série, est suivie de rires produits conjointement par les deux participants. Ces rires marquent une pause en même temps qu'ils indiquent une reconnaissance mutuelle de la trame des échanges : l'interviewé maintient sa position initiale malgré l'insistance de l'interviewer qui ne parvient toujours pas à solliciter des commentaires sur le racisme. Ce n'est pas pour autant qu'il abandonne. À l'aide de ressources comme le glissement du référent (8A et 10A), la proposition d'inspection du thème (12A) ou encore la proposition d'inspection des référents au thème (14A, 15A, 17A, 19A-20A), l'interviewer réalise finalement un alignement pourtant promis, au second tour, à l'échec. Pour en arriver là, il est contraint de délaisser le thème du racisme (14A-15A) pour ensuite le réintroduire sous une forme déguisée (19A-

20A). La réponse (21B-22B) est marquée non préférée tout comme la réponse (13A) à la question "et qu'est-ce que tu penses du racisme" (12A).

\*\*\*

Dans ces deux exemples, c'est l'interviewer qui restaure l'alignement perturbé par les réponses négatives produites au deuxième tour. Ce réaligement, cependant, invite, dans les deux cas, l'interviewé à réévaluer sa réponse. La coopération dans l'extrait 1 est minimale, seule la pertinence de la question n'est pas mise en cause. Dans l'extrait 21, l'interviewé coopère au déroulement des échanges tant qu'il peut préserver sa propre implication eu égard à la thématique du racisme. La préférence pour la contradiction se manifeste dans les deux cas. Elle a pour effet, dans le premier cas, de bloquer la thématique du racisme et, dans le deuxième cas, de la retarder : le thème est traité de manière déguisée. Au cours de ces deux extraits, le travail interactif le plus important est fourni par l'interviewer. Quand bien même ce dernier est contraint de prendre en compte la contradiction formulée au deuxième tour, il ne cesse de solliciter des commentaires à propos du racisme. Conduit à s'aligner sur l'interviewé au risque de rompre la réciprocité, il peut poursuivre sa démarche tant que la question n'est tout simplement pas refusée. Dans ce cadre, le désaccord ne se limite pas à lui-même puisqu'il occasionne un environnement séquentiel non préféré.

*\* Le désaccord comme réponse non préférée*

Dans l'extrait 9, la réponse produite au second tour est non préférée : elle est différée. L'interviewé, cependant,

saisit l'opportunité de l'espace laissé par le silence qui suit le second tour pour faire une auto-réparation. Dans ce cas, et bien que le silence soit le produit d'une orientation conjointe des deux interactants, c'est l'interviewé et non l'interviewer qui rétablit l'alignement. Quand bien même la première partie du tour (2B) marque sa qualité non préférée, la deuxième partie (3B) manifeste une orientation vers l'accord. Autrement dit, l'interviewé produit la "reconnaissabilité" d'un défaut d'alignement préalable à une formulation qui correspond mieux aux objectifs de la question. Contrairement aux cas précédents, la production d'une correction suscite un environnement préféré. L'accord prompt et accentué ("oui") au quatrième tour s'aligne sur le "oui" produit au tour précédent : il indique que l'interviewer accepte la réponse. Le "non" (en 2B) est alors abandonné au profit du "d'autres oui" (en 3B) qui pourvoit à l'ouverture thématique. Lorsque l'opportunité de poursuivre, offerte dans la pause après 4A n'est pas saisie par l'interviewé, l'interviewer mobilise les ressources disponibles en 3B

pour continuer.

Dans cet extrait, la contradiction produite au second tour ne perturbe pas le déroulement des échanges. C'est par cette contradiction et par l'utilisation d'un thème-candidat (3B) que l'interviewé et l'interviewer parviennent à engager la discussion. Affirmer que d'autres ont subi des comportements racistes (3B), c'est changer de point de vue. Il ne s'agit plus de l'expérience du sujet, mais de sa connaissance des expériences des autres. Ce n'est pas pour autant que l'interviewé se restreint à ce seul point de vue. A deux reprises il engage sa subjectivité par rapport au thème. Dans la première occurrence (11B), il endosse la catégorisation "victime potentielle" : "j'ai pas eu de (0.2) conséquences racistes non et (0.2) j'aimerais pas en avoir". Une seconde fois, suite à une description des comportements racistes (14B - 17B), il indique son choix de ne pas intervenir : "oui oui (.) moi d'toutes façons quand euh:: j'entends ça, j'me tais (.) j'préfère les laisser parler". C'est là une manière de s'aligner sur les attributions de la question : celles-là même qui ont été ré-

**(extrait 9)**

1A : et est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : moi? (.) non.

(0.5)

3B : d'autres oui.

4A : oui ?

(0.5)

5A : de la part des enfants, ou des adultes,

6B : d'autres oui mais je (.) je sais pas moi, je sais pas (.) des fois c'est des enfants des fois c'est des

7B : parents

(0.5)

8B : mais je crois (0.2) à:: (0.2) ça provient plutôt des parents

(0.5)

9B : parce que les parents (.) euh:: les petits ils savent pas hein:: ils savent même pas qu'est-ce que ça

10B : veut dire raciste (.) c'est les parents sûrement qui les (.) moi je (.) je peux pas (.) parce que j'ai (.)

11B : j'ai pas eu de (0.2) conséquences racistes non et (0.2) j'aimerais pas en avoir

(0.7)

12A : ah oui ? mais qu'est-ce que tu penses de toute l'actualité en ce moment (.) les:: les problèmes du

13A : chômage (.) on parle des travailleurs immigrés et tout ça,

(0.7)

14B : ben (0.2) moi j'trouve qu'ils sont racistes quoi mais j'le dis pas (.) parce que ils disent (0.2)

15B : euh:: à la télé j'ai déjà entendu (.) un million de (.) ou deux millions de ch (.) de chômeurs (.)

16B : deux millions d'immigrés en trop (.) ça j'lai entendu plusieurs fois de:: de la bouche des (.) des

17B : autres élèves aussi.

18A : ah oui ?

19B : oui oui (.) moi d'toutes façons quand euh:: j'entends ça, j'me tais (.) j'préfère les laisser parler.

cusées au début de l'échange.

Dans l'extrait 22, la réponse produite au second tour est marquée de façon non préférée : elle est précédée d'une pause et fait l'objet d'une justification. Le caractère final du "jamais" est apparié au caractère aussi radical de l'adverbe : "toujours". L'explication de sa non-compétence à traiter la question apparaît comme une excuse. C'est en cela que cette réponse prend en compte la préférence pour l'accord : elle est construite de manière à apparaître comme une réponse non préférée. Autrement dit, cette réponse, en produisant la "reconnaissabilité" de son caractère non préféré, produit aussi celle d'un défaut d'alignement par rapport aux attentes de la question.

Ce jeu de radicalité n'est pas suffisant pour interrompre le questionnement. Bien que la transcription du troisième tour de l'interviewer ne soit pas certaine, cette question a l'effet de rétablir l'alignement : elle reçoit une réponse affirmative, marquée comme préférée (immédiate et sans hésitation). Cet accord, produit au quatrième tour, permet à l'interviewer de solliciter des commentaires. Le problème des préférences contradictoires trouve sa solution dans ce changement radical. Au second tour, l'interviewé affirme ne jamais avoir subi des comportements racistes pour ensuite (6B - 9B) offrir une description d'un événement dont il a été victime. Bien que le passage d'un désaccord à un accord pourvoit au caractère surprenant de la démarche de l'interviewé, il permet de

résoudre un problème technique. En effet, le retournement de situation rétablit l'alignement de l'interviewé avec l'interviewer et rend possible la poursuite du thème.

\*\*\*

Dans ces deux derniers exemples, les interviewés coopèrent dans la thématization du racisme alors même que l'engagement dans le thème fût d'emblée difficile. La contradiction initiale, marquée de façon non préférée, n'a pas perturbé durablement le déroulement séquentiel. Elle participe cependant d'un travail interactionnel spécifique. Elle dégage momentanément l'interviewé de l'attribution impliquée dans la question initiale. Dans la mesure où les deux interviewés finissent par admettre avoir été les victimes du racisme, amorcer sa participation par un déni apparaît comme une procédure de préparation. Le désaccord initial a un effet tampon qui pourvoit à une entrée plus graduelle dans le thème.

## 2.2. Préférences : travail interactionnel et implications séquentielles

Plus qu'une réponse *stricto sensu* de type "oui" ou "non", l'interviewer entend obtenir des commentaires sur le racisme. Sa question vise, tout au moins, une réponse à partir de laquelle il puisse produire un "thématiser". Très peu de réponses, cependant, sont élaborées initialement en ce sens bien que nous n'observons pas de désaccord to-

### (extrait 22)

1A : et est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,  
(0.5)

2B : moi, non (.) jamais (.) je suis toujours aimée.

3A : ((mais envers toi ?))

4B : oui.

5A : tu pourrais en parler un peu, <—

6B : j'avais une copine, on était en CM1, toujours on s'amusait ensemble. son père la surveillait

7B : pour voir avec qui elle jouait, puis un jour il m'a attrapé, il m'a dit si tu vas encore avec ma fille

8B : tu vas voir sale arabe il m'a dit ça. après on se parlait en cachette. c'est un raciste tant pis pour

9B : lui. il veut être raciste il est raciste.

tal. La grande majorité des réponses est initiée par un "non" prompt qui, le plus souvent, est atténué par la suite.

Il apparaît, le plus souvent, que l'interviewer et l'interviewé ne se dirigent pas, d'emblée, vers le même système de préférences. Les interviewés s'orientent, du moins dans un premier temps, vers la préférence pour la contradiction quand bien même l'interviewer s'oriente lui vers la préférence pour l'accord. Ce n'est pas pour autant que la relation intersubjective est rompue. La préférence pour l'accord est seulement suspendue temporairement au profit des tâches interactionnelles que la contradiction permet d'accomplir. Les perturbations interactionnelles qu'elle occasionne, nous l'avons vu, sont gérées au cours des ajustements mutuels tant de la part de l'interviewer que de l'interviewé : soit le premier reformule sa question initiale de manière à s'aligner sur l'interviewé, soit l'interviewé répare le "non" de manière à atténuer le désaccord. Au cours des prises de parole successives et des pratiques de compromis, la préférence pour l'accord tend à la conciliation des différends. Enchâssée dans la structure séquentielle et les pratiques d'alignement, elle opère de manière à minimiser le désaccord et ceci à travers les actions conjointes des participants. Que le désaccord soit atténué ou justifié, il s'effectue, même dans une moindre mesure, au moyen de pratiques visant à produire un accord comme condition de la coopération interactive. C'est en ce sens qu'elle est plus générique. A l'inverse, la préférence pour la contradiction intervient de manière plus ponctuelle : lorsqu'il s'agit d'atténuer les inférences, e.g., "non (je n'ai jamais subi des comportements racistes)", "moi non, d'autres oui". Son occurrence aiguillonne l'interviewer pour l'élaboration de ses questions. Ainsi, loin

de perturber de manière durable le déroulement des échanges, elle participe aussi du travail interactionnel d'adéquation.

Les réponses affirmatives à la question, qu'elles soient marquées comme préférées ou non préférées, n'occasionnent pas de perturbations séquentielles. Elles s'alignent toujours par rapport aux attentes de l'interviewer. Le "oui" est compris comme allant de soi, il n'est jamais soumis à un examen. Le seul travail éventuel à fournir consiste en des relances. Seules les réponses "non", marquées comme préférées, impliquent typiquement un environnement séquentiel non préféré. Dans ce cas, non seulement il incombe à l'interviewer de restaurer l'alignement, mais en plus, il doit fournir un travail plus important pour continuer. Sa question initiale est toujours reformulée, en procédant éventuellement à une vérification et/ou en veillant à ne rien omettre. Par comparaison, les réponses du type "non ... mais (...)"<sup>7</sup> ont ceci de spécifique : le "non" n'est pas soumis à vérification et l'interviewer n'est pas contraint à reformuler sa question. Ce type de réponse est suivi soit d'un *account*, soit de ressources mobilisables pour la suite des échanges. Ainsi, sans concéder un accord immédiat, ces réponses impliquent un environnement séquentiel comparable à celui conséquent aux réponses affirmatives. Cette voie est une technique pour gérer la co-présence de préférences contradictoires.

### 3. La co-opération de préférences contradictoires

A l'exclusion de quelques extraits dans lesquels aucune description du racisme n'est produite, deux tendances ressortent des analyses précédentes.

D'une part, les descriptions du racisme sont obtenues "à l'arraché", suite à une réponse affirmative à la question et d'autre part, les réponses négatives initiales cèdent le pas à des réponses qui pourvoient à la thématization. L'oscillation entre le désaccord et l'accord caractérise l'ensemble de ces séquences.

Le problème de la co-présence de préférences contradictoires et leur résolution a été traité par Pomerantz (1978). Elle analyse les réponses aux louanges qui réunissent à la fois la préférence pour l'accord et celle pour l'évitement. Notre problème trouve des points de comparaison avec ses travaux : il y a deux systèmes de préférence ordonnés hiérarchiquement à l'inverse l'un de l'autre. Il diffère en ce que la solution dépasse le cadre strict de la réponse. D'une part, la préférence pour l'accord peut être suspendue momentanément et d'autre part, la résolution des pressions contradictoires est l'objet d'un travail interactionnel conjoint. Une autre distinction caractérise le problème traité ici de celui de Pomerantz. Dans le cas des compliments, les deux préférences ont un caractère institutionnalisé. Le récipiendaire d'un compliment se trouve, typiquement, aux prises avec deux préférences qui rentrent en conflit. Le problème analysé ici est plus compliqué. Quand bien même l'accord est manifesté par alignement sur les propositions de la question, il porte aussi sur la coopération à l'activité en cours. De plus, si la question projette la pertinence d'une contradiction, son occurrence n'est pas typiquement attendue comme c'est le cas dans l'évitement d'un compliment. Une attribution par un tiers ne donne pas lieu, normativement, à une contradiction mais, en l'absence de celle-ci, les participants infèrent la justesse de l'attribution. C'est pour

cette raison qu'une contradiction, lorsqu'elle a lieu, occupe une position contiguë à l'attribution.

Notre tâche analytique a donc été complexifiée à deux niveaux : d'une part, les dispositifs de marquage pour la contradiction et pour l'accord sont identiques et d'autre part, bien que l'option de la contradiction soit disponible, son occurrence est déterminée par rapport à la position que l'interviewé a selon la question. Elle n'a pas la même prédictabilité technique que la préférence pour l'accord. Nous avons donc pris le parti d'examiner la manière dont l'engagement dans le thème est marqué (à la fois pour les réponses positives et négatives) et les conséquences quant au déroulement des échanges. C'est à ce niveau que les travaux de Schegloff sur les dispositifs de marquages (1988), bien qu'il n'envisage pas la co-présence de préférences contradictoires, se sont révélés particulièrement utiles. En effet, par un élargissement des possibilités analytiques de la notion de préférence, il préconise de porter l'attention sur le travail interactif que le marquage peut accomplir. Pour notre part, l'examen des dispositifs de marquage a conduit au constat du caractère sensible de cette question, en particulier, pour ces interviewés-ci : la coopération à l'activité thématique peut, elle-même, être marquée de manière préférée ou non préférée.

La question attribue à l'interviewé l'appartenance à la catégorie "victime potentielle". Quand bien même ce dernier peut nier avoir fait l'expérience du racisme, la question pourvoit à cette éventualité dans le futur. C'est bien du traitement social d'un groupe ethniquement marqué dont il s'agit. Nier le problème se révèle être aussi difficile que le ratifier : d'une part, les interviewés endossent difficilement la ca-

tégorisation et d'autre part, les questions successives de l'interviewer, exercent une pression sur le récipiendaire. Une réponse "non" et contiguë donne lieu à des perturbations séquentielles. Se pose alors pour les interactants des difficultés pour enchaîner les tours de parole. Lorsque le réalignement est initié par l'interviewer, la thématization se révèle plus problématique que dans le cas contraire. Les propositions thématiques initiées par les interviewés comme alternatives au cadre strict de la question ont toujours été acceptées. Ce sont là les propriétés structurales de l'entretien d'enquête qui sont à l'œuvre. Bien que l'interviewé puisse particulariser sa réponse, ce n'est pas son marquage qui occasionne un environnement préféré ou non préféré mais sa nature : elle est ou non thématizable. Ce n'est pas pour autant que les marquages ne nous renseignent pas sur le trame des échanges. Bien qu'une réponse affirmative favorise la thématization, l'interviewé n'y porte pas obligatoirement un concours sans limite. Paradoxalement, la thématization se révèle plus facile lorsque l'interviewé répond par "non" pour ensuite proposer

une ouverture alternative du thème. Il nous faut alors porter l'attention sur les termes de ces alternatives.

Celles-ci apparaissent, justement, comme palliatives au caractère sensible de la question tel qu'il s'est révélé dans les cas où l'interviewé endosse la catégorie victime. Nous avons observé d'une part, que les interviewés engagent difficilement leur subjectivité et d'autre part, que la catégorisation "victime" fait problème. Lorsqu'ils parviennent à se dégager de l'invitation à raconter une expérience personnelle et/ou à neutraliser la catégorie "victime", ils participent plus facilement à la thématization du racisme. Dans cette dernière partie, l'analyse se centre alors sur la manière dont les participants négocient la poursuite de l'interview à partir de la confrontation et de la gestion de deux systèmes de préférences incompatibles dans les cas optimaux que sont les "non ... mais (...)". L'attention est portée davantage sur les ressources pour parvenir à l'accord que sur le déroulement des échanges.

**(extrait 4)**

- 1A : et est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,  
 2B : moi non (.) mais j'ai assisté à des comportements racistes. des fois quand il arrivait quelque <—  
 3B : chose à vallauris, toutes les vieilles dames même des jeunes qui radotent ça, alors ils commencent  
 4B : à s'emporter, alors il vaut mieux ne pas être à côté parce que si vous êtes à côté, vous êtes sûr de  
 5B : tout prendre sur vous. oui, il y en a qui font leur politique dans la rue. il y a une dame, c'est la  
 6B : la propriétaire du ((magasin)) à vallauris, elle, elle serait bien à la place de simone veil mon dieu,  
 7B : la politique de sa part, alors, il faudrait faire ci, il faudrait faire ça, toujours en train de se plaindre  
 8B : on paie trop de loyer, on paie trop de charges, on paie trop d'impôts, alors, tout ça elle le met sur  
 9B : le compte des arabes, et tout le reste, c'est vrai, d'un côté, les arabes ils en font un peu trop,  
 10B : mais enfin, ce n'est pas une raison pour, sinon envers moi, jamais de problèmes.

**(extrait 10)**

- 1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,  
 2B : non  
 (0,2)  
 3B : pas moi  
 (0,5)  
 4B : mais j'ai été dans l'usine de mon père où il travaillait avant et une ambiance vraiment  
 5B : pas gaie <—  
 (0,2)  
 6B : même que j'travaillerais pas là-bas (.) que le salaire soit aussi haut que n'importe quoi  
 (0,2)  
 7B : c'est vraiment  
 (0,5)  
 8B : il faut vraiment dire que ils ont l'ordinateur à la place du cœur comme on dit.

## \* le déplacement du référent

Le "non ... mais (...)" est souvent produit au moyen d'un déplacement du référent (voir les flèches). Dans les fragments qui suivent, le locuteur réserve le "non" pour son expérience personnelle et le "oui" pour les autres<sup>8</sup>. C'est l'utilisation de l'altérité (le pronom indéfini "autres" toujours affilié aux catégorisations de la question) qui pourvoit à une nouvelle orientation de la discussion. La référence à autrui est le résultat d'une translation opérée par l'interviewé entre le savoir de type 1 proposé par la question et le savoir de type 2 engagé dans la réponse. Le locuteur, par un déplacement du référent, accomplit aussi un déplacement par rapport à l'alignement proposé dans la question. Il ne s'agit plus de sa singularité, mais de ce qu'il a pu observer. Ce changement du référent et de point de vue libère l'interviewé des questions sur son expérience personnelle.

Dans les extraits 4 et 10, c'est par un glissement du référent<sup>9</sup> que l'interviewé

s'engage dans le thème. Ni l'un, ni l'autre évoque une expérience personnelle. Tous les deux rapportent leurs observations. Dans ces extraits, la contradiction porte sur une expérience passée, ce qui ouvre la voie à un point de vue différent : celui d'un observateur. Cette nouvelle perspective, condition de la coopération interactive, trouve les points d'accord avec les inférences de la question. Bien que ces interviewés nient avoir été victimes du racisme, la catégorisation "victime potentielle" n'est pas écartée. Ceci est particulièrement le cas dans l'extrait 14 : "alors il vaut mieux ne pas être à côté parce que si vous êtes à côté, vous êtes sûr de tout prendre sur vous" (4B - 5B).

L'extrait suivant (27) est un peu différent. La réponse, "ouais, (0.5) mais ça fait longtemps", ainsi que l'engagement dans le thème sont marqués non préférés. A la différence des cas précédents, il n'y a pas de changement de point de vue. Il n'en demeure pas moins que l'interviewé, lorsqu'il est convié à expliciter l'événement, a recours, lui aussi, au déplacement du ré-

**(extrait 27)**

1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : moi non

(0.2)

3B : moi je suis pas raciste,

4A : mais est-ce que les gens ont été racistes envers toi ?

5B : ouais,

(0.5)

6B : mais ça fait longtemps.

7A : ici, dans le collège ou ailleurs,

8B : non, pas dans le collège, en dehors du collège quoi

9A : oui ?

(0.2)

10A : où ?

11B : c'est une française.

12A : qu'est-ce qu'elle a fait ?

(0.2)

13A : qu'est-ce qu'elle a dit ?

14B : bof (0.2) euh (0.2) pas raciste envers moi, raciste contre tous les arabes <—

(0.5)

15B : bof, moi je m'en fous, hein ?

16A : tu dis rien,

17B : non, elle peut dire ce qu'elle veut hein ? (.) je la laisse parler.

18A : mais qu'est-ce que tu penses de ça ?

19B : moi,(.) ça me fait un peu mal au cœur de dire (0.2) euh (0.5) sale arabe parce que nous aussi on

20B : peut dire sale français (0.2) bof (0.2) moi aussi je peux dire sale française mais ça me dit rien

21B : moi, ça mène à rien ça, hein ? qu'à la bagarre et c'est tout hein ?

(0.5)

22B : moi, j'aime pas la violence, hein ?

fèrent.

Quand bien même l'interviewée reconnaît avoir été la victime du racisme, elle récuise une implication personnelle. Ce n'est pas elle qui était visée mais "les Arabes" (14B). Ainsi, c'est dans le cadre de savoirs de type I que l'interviewée, par un déplacement du référent, atténue l'effet potentiellement dramatique de la catégorisation.

*\* la réévaluation de la catégorie victime*

Dans les cas où le locuteur répond par le négative pour ensuite proposer une réponse affirmative, la catégorie victime est endossée de manière située, temporairement reliée à l'occurrence et cela de façon non univoque. Ici, il n'y a pas de changement de point de vue bien qu'il y ait toujours un déplacement du référent (ex. 12, 6B-7B ci-dessous). Le récit, dans ce cadre-là, va au-delà de l'expérience de l'humiliation pour inclure une description du sort réservé à l'offenseur. Le stigmate de victime est affilié à celui qui le blesse : si la victime est la personne qui subit un comportement raciste, l'agresseur est celui qui encourt une peine (voir les flèches des extraits 12 et 2). Le rééquilibrage entre les catégories victime-offenseur clôt le compte rendu de l'événement.

Dans l'extrait 12, la réponse "non... oui", apparemment contradictoire, pourvoit à sa propre intelligibilité. L'interviewé nie l'attribution au titre de

sa singularité puis la reconnaît au titre de son appartenance au groupe. L'acceptabilité de la question est accomplie à l'intersection du déplacement du référent et d'un réaménagement de la catégorie "victime". La catégorie "victime" est retravaillée au cours du prolongement du récit. L'offense, parce qu'elle est reconnue au delà du groupe, est dédommagée. C'est là une manière de dédramatiser le traitement social du groupe racisé puisqu'il fait l'objet d'un désaccord parmi les membres du groupe "d'offenseurs potentiels". Dans ce cas, la contradiction porte sur la singularité du sujet mais aussi sur la pérennité du traitement social.

Nous trouvons des caractéristiques descriptives similaires dans le fragment qui suit (extrait 2), issu d'un environnement séquentiel différent<sup>10</sup>. L'interviewé réduit la portée de la catégorie "victime" en indiquant que sa sagacité offense définitivement ceux qui l'ont offensé. C'est donc par un transfert du stigmate que l'interviewé accomplit une parité (voir la flèche).

Un autre moyen qui participe de la résolution du dilemme de la question est de dégrader l'offenseur. C'est là aussi une manière d'atténuer les effets de la stigmatisation. On remarque, dans l'extrait 28, que l'interviewé a recours aux trois solutions. Ce n'est pas lui qui a été visé dans l'événement qu'il rapporte mais "nous" (3B - 4B). L'offenseur, reconnu coupable, a été sanctionné (6B -

**(extrait12)**

1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : non moi non

(0.5)

3B : avec madame dupont oui.

4A : qui c'est madame dupont,

5B : le prof d'anglais

(0.5)

6B : c'est pour ça elle euh (0.2) y a yamina moi rachid yacine c'est tout et ben elle ne (0.2) on a

7B : remarqué que c'était nous trois qu'elle interrogeait pas, que nous trois, nous quatre quoi, elle

8B : interroge les autres. c'est parce qu'on est des arabes et l'autre jour l'année dernière ils ont eu des

9B : problèmes avec elle (.) elle a dit aux élèves sales arabes et les élèves ils se sont pas laissés faire

10B : ils sont allés en bas chez monsieur ((gérard)) et elle s'est fait::: renvoyer huit jours comme

11B : nous. <—

7B). Enfin, certaines personnes qui n'ont pas toute leur raison, "ils sont souls" (7B). Autrement dit, ce sont des personnes en marge de la normalité qui se livrent à des actes racistes.

\*\*\*

La co-présence des préférences contradictoires est résolue de manière conjointe par l'interviewer et l'interviewé à travers leurs ajustements mutuels. Les cas du "non ... mais (...)" sont spécifiques au sens où ils optimisent cette résolution. L'abandon du "non" ne peut être dissocié de la manière dont la coopération est négociée. C'est précisément parce que la deuxième composante de la réponse inclut des éléments qui traitent, ou permettent un traitement ultérieur de la question, que les interactants parviennent à un compromis. Dans ce cadre, les réponses de type "non... mais (...)" traitent non pas une question mais deux. Le "non" renvoie bien à l'attribution proposée dans la question - celle de victime singulière - et le "mais (...)" à ce que le locuteur peut, ou à la possi-

bilité de dire à propos du racisme. Les interviewés accomplissent donc un désaccord/accord et ce d'une manière particulière : en proposant eux-mêmes les termes de la coopération.

La question de l'interviewer est posée sous la forme d'une conjecture large qui repose sur un travail d'affiliation dans le but spécifique de susciter des commentaires sur le racisme. Si les désaccords sont aussi "légaux" que les accords, le "non" ne met pas fin à la conjecture, ce qui est le cas du "non... mais (...)". Bien que les réponses affirmatives occasionnent un environnement favorable à la poursuite des échanges, le dilemme n'est pas soluble pour autant. Il refait surface au fil des questions ce qui n'est pas le cas du "non... mais (...)". A la différence du "oui", la réponse du type "non... mais (...)" émerge comme le moyen le plus économique pour thématiser le racisme. Elle accomplit donc un travail interactionnel qui ne l'est ni par le "non", ni par le "oui".

Le "non ... mais (...)" apparaît bien comme un *dispositif d'aiguillage*

**(extrait 2)**

1A : et est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : des comportements racistes ah?

(0.5)

3B : moi quand je dis que je suis raciste (.) je suis raciste (.) mais je suis raciste sur le moment.

4A : mais il y a des gens qui ont été vraiment racistes avec toi?

5B : oui (.) souvent (.) mais je leur réponds intelligemment alors ça fait qu'ils se vexent et

6B : se taisent. <—

7A : tu peux me donner un exemple,

8B : j'sais pas. rien qu'à cause de ça à cause de ma main ((gros pansement)) je marche comme ça avec

9B : ma veste sur l'épaule on voit pas ma main. il y a des gens qui voient un arabe comme ça ils disent

10B : celui-là il va voler. ils le font pour vexer ils attendent que tu sois à côté comme ça avec des yeux

11B : pas possibles. maintenant on va manger?

**(extrait 2B)**

1A : est-ce que tu as déjà subi des comportements racistes,

2B : non

(0.5)

3B : quoi y avait une prof avant (.) elle était au cp (.) elle s'appelait ((mme fontaine)) (.) elle nous

4B : disait chaque fois sale arabe retourne dans ton pays ?

(0.2)

5B : elle nous disait toujours ça, maintenant ils l'ont renvoyée

(0.2)

6B : parce que c'est la directrice, elle a entendu une fois (0.2) elle lui a dit de partir (.) maintenant elle

7B : y est plus ? y a des français aussi, des fois ils sont souls, ils te disent oh ? raton ? et tout, <—

8A : et toi, qu'est-ce que tu fais ?

9B : je trouve des pierres hein !

(rires)

(Schegloff, 1988). Le désaccord franc, préliminaire à une forme d'accord, permet de réorienter la thématization du racisme : il opère comme prélude à l'intelligibilité des comptes rendus. Il a pour effet de bloquer les inférences possibles enchâssées dans la question, condition préalable à la réalisation du rôle discursif de l'interviewé. Le déplacement du référent en associant un changement de point de vue ou une réévaluation de la catégorie victime, réagence les contraintes de la question, de sorte que le racisme, sans être contesté, n'associe plus la même pertinence catégorielle et descriptive potentiellement "dramatique" pour l'interviewé. C'est en suspendant momentanément la préférence pour l'accord au profit du désaccord que l'interviewé fait *tabula rasa*, mécanisme qui prépare, en même temps, la voie de la conciliation. Produire méthodiquement l'acceptabilité de la question non pas dans les termes posés par l'interviewer mais dans les siens c'est, pour l'interviewé, poser ses conditions.

### **A l'entrelacs des mécanismes structuraux et des dispositifs particularisés**

L'examen du déroulement séquentiel des échanges et du marquage des énoncés a mis en exergue le caractère sensible de la question. La gestion tour à tour de la thématization s'est révélée, dans certains cas, problématique d'emblée et dans d'autres ultérieurement. A l'exception des séquences où le racisme n'est pas thématized, les interviewés manifestent un tiraillement : comment dire son désaccord tout en préservant l'accord et inversement. Ces oscillations sont bien la conséquence des préférences pour la coopération et la contradiction. Si la question engage la singularité des répondants, elle les

invite aussi à produire des commentaires au titre de leur appartenance au groupe. Peut alors se poser un problème d'alignement. Trancher entre sa singularité ou son appartenance ne règle pas, à chaque fois, le problème de la coopération. La question situe également le traitement social du groupe maghrébin sous un angle problématique. Porter son concours à la thématization, c'est aussi se prononcer sur cette version. Quand bien même la question projette la pertinence pour l'accord et le désaccord, les problèmes qu'elle suscite à la fois pour le déroulement séquentiel et l'élaboration du tour de parole sont inhérents à son traitement par l'interviewé. Autrement dit, c'est l'action de l'interviewé qui crée le problème et les termes de sa résolution.

S'il s'agit pour l'interviewer d'élucider les commentaires sur le racisme, l'interviewé s'attache à contrôler les inférences possibles de la question. C'est à travers les ajustements mutuels successifs de l'un et de l'autre qu'émerge la descriptibilité de leur interaction. La préférence pour la contradiction, loin de s'entrechoquer irrémédiablement avec la préférence pour l'accord, contribue à son expression. Elle en est même le garant au sens où cette préférence ouvre à la particularisation de l'activité thématique. C'est à la croisée des implications séquentielles et de la gestion active des contingences qu'elles génèrent que se construit l'intelligibilité de cette interaction : la résolution conjointe du dilemme pour parler du racisme.

La question des préférences a attiré notre attention, non qu'il s'agisse de trancher en faveur de la prédominance de l'une ou l'autre, mais parce qu'elle constitue un accès privilégié à la trame particulière des échanges. Si la question du racisme projette un dilemme tant pour l'interviewer que pour l'interviewé, c'est tout d'abord en raison de l'acti-

té en cours. Il s'agissait bien de parvenir à une gestion "au plus juste" de la question.

## Notes

\* Nous tenons à remercier Bruno Bonu, Franck Brock, Marie-Antoinette Hily et Christine Monnier pour la lecture et les commentaires de cet article. Nous sommes particulièrement redevables à Philippe Poutignat dont les remarques critiques nous ont permis de préciser notre argumentation.

1 Voir : Greatbatch, D., «A turn-taking system for British news interviews», *Language in society*, Vol. 17, 1988, pp. 401-430 ; Heritage, J.C., Clayman, S.E. & Zimmerman, D.H., «Discourse and Message Analysis. The Micro-Structure of Mass Media Messages», in R. Hawkins, S. Pingree & J. Weimann (Eds.), *Advancing Communication Science : Merging Mass and Interpersonal Processes*, Vol. 16, Sage Annual Reviews of Communication Research, Beverly Hills, CA, Sage, 1988, pp. 27 - 109. ; Atkinson, J.M., «Understanding Formality : the Categorization and Production of 'Formal Interaction'», *British Journal of Sociology*, Vol. 33, n°1, March 1982, pp. 86 -117.

2 Les paires adjacentes ont cinq propriétés : (1) une séquence de deux énoncés qui sont (2) adjacents, (3) produits par des locuteurs différents, (4) organisés en première partie et seconde partie et (5) composés de telle sorte qu'une première partie exige une seconde partie particulière (ou un domaine de secondes parties). Schegloff, E.A. & Sacks, H., (1974).

3 La totalité de chacune des séquences est exposée bien que l'analyse ne traite que les aspects mentionnés.

4 Voir l'annexe pour les conventions de transcription.

5 Le locuteur d'un rejet atténué, typiquement, la force de son énoncé (Schegloff, 1988, p. 452). Un silence qui suit un rejet constitue l'opportunité pour le locuteur immédiatement précédent d'initier, ou de faire une réparation. Schegloff, Jefferson et Sacks (1977) ont mis en évidence une préférence pour l'auto-réparation. La réparation, mécanisme conversationnel, permet de venir au bout de troubles (problèmes d'audition, de compréhension,

etc.) occasionnés lors de la conversation. Le trouble peut être détecté par le locuteur du tour dans lequel il a lieu et auquel cas, il procède lui-même à la réparation. Il peut également détecter un problème au vu, par exemple, de la réponse qu'il reçoit à sa question. Dans ce cas, c'est lors du troisième tour qu'il fera la réparation. Une réparation peut aussi être initiée par un interlocuteur. Cependant, il ne procède pas à la réparation : soit qu'il indique le trouble à réparer, soit qu'il propose une réparation-candidate laquelle est soumise à vérification de la part de celui qui a occasionné le trouble. C'est en ce sens que l'organisation de la conversation favorise structurellement l'auto-réparation. Voir aussi Schegloff (1992).

6 Pomerantz (1984b, p. 621) présente le cas d'un locuteur qui s'oriente vers une préférence pour l'accord dans l'expression même d'un désaccord potentiel, et cela, en engageant uniquement sa responsabilité propre : "Y a-t-il des mouches ici ?" "Je n'en ai pas remarquées." Selon Pomerantz, "En présentant des évidences faibles, le répondant concède la possibilité qu'il y a peut-être des mouches et que son interlocuteur peut avoir raison malgré sa propre infirmation".

7 Nous entendons par "type" les réponses "non ... mais (...)", "non ... oui (...)", "non... quoi (...)" etc.

8 Voir aussi l'extrait 9, p. 8-9.

9 Cette procédure de déplacement du référent n'est pas propre aux interviewés. C'est une relance-type mobilisée par l'interviewer. Voir l'extrait 1, ligne 5A "et les autres?" p. 6-7.

10 Ce n'est pas un "non... mais (...)" mais un "oui...mais (...)". La question initiale est reformulée en 4A avec ceci de particulier : l'accord est doublement attendu. L'interviewé ne peut que difficilement répondre "non" (en 5B) dans la mesure où il a précédemment (en 3B) avoué qu'il est parfois, lui-même, raciste.

## Bibliographie

### Ouvrages :

Atkinson, J.M. & Drew, P., *Order in Court, the Organization of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London, MacMillan Press, 1979.

Atkinson, J.M. & Heritage, J., (eds.), *Structures of Social Action : Studies in Conversational Analysis*, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 1984.

#### Articles d'ouvrages collectifs :

- Button, G. & Casey, N., «Generating topic : The use of topic initial elicitors», in J.M. Atkinson & J.C. Heritage (eds.), *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 1984, pp. 167-190.
- Davidson, J., «Subsequent versions of invitations, offers, requests, and proposals dealing with potential or actual rejection», in Atkinson M. J. & Heritage, J., *Structures of Social Action*, Studies in Conversation Analysis, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 1984, pp. 102-128.
- Heritage, J.C., Clayman, S.E. & Zimmerman, D.H., «Discourse and Message Analysis, The Micro-Structure of Mass Media Messages», in R. Hawkins, S. Pingree & J. Weimann (Eds.), *Advancing Communication Science : Merging Mass and Interpersonal Processes*, Vol. 16, Sage Annual Reviews of Communication Research, Beverly Hills, CA, Sage, 1988, pp. 77 - 109.
- Pomerantz, A., «Compliments responses : Notes on the co-operation of multiple constraints», in J. Schenkein (ed.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, NY, New York Academy Press, 1978, pp. 72-112.
- Pomerantz, A., «Agreeing and Disagreeing with assessments : some features of preferred/dispreferred turn shapes», in JM Atkinson and J. Heritage (eds.), *Structure of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984a, pp. 57-101.
- Sacks, H., «On the preferences for agreement and contiguity in sequences in conversation», in G. Button & J.R.E. Lee (eds.), *Talk and Social Organization*, Clevedon, UK, Multilingual Matters, 1987, pp. 54-79.
- Sacks, H., Schegloff, E.A. & Jefferson, G., «A Simplest Systematics of Turn Taking for Conversation», in J. Schenkein (Ed.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, Academic Press Inc., New York, 1978, pp. 7- 55.
- Schegloff, E.A., «Note on conversational practice : Formulating place», in D. Sudnow (Ed.), *Studies in Social Interaction*, New York, NY : Free Press, 1972, pp. 75-119.
- Schegloff, E.A. & Sacks, H., «Opening up closings», in R. Turner (Ed.), *Ethnomethodology*, Penguin Books, Harmondsworth, 1974, (1973), pp. 233-264.
- Schegloff, E.A., Jefferson, G. & Sacks, H., «The preference for self-correction in the organization of repair in conversation», in G. Psathas (Ed.), *Interaction Competence*, New York, NY : Irvington Publishers, (1977), 1990, pp. 31-62.

#### Articles de revues :

- Atkinson, J.M., «Understanding Formality : the Categorization and Production of 'Formal Interaction'», *British Journal of Sociology*, Vol. 33, n°1, March 1982, pp. 86 - 117.
- Bilmes, J., «The concept of preference in conversation analysis», *Language in Society*, n°17, 1988, pp. 161-181.
- Greatbatch, D., «A turn-taking system for British news interviews», *Language in society*, Vol. 17, 1988, pp. 401- 430.
- Pomerantz, A., «Telling my side : "Limited Access" as a "fishing" device», *Sociological Inquiry*, 50, 1980, pp. 186-198.
- Pomerantz, A., «Giving a source or basis : The practice in conversation of telling "How I know"», *Journal of Pragmatics*, 8, 1984b, pp. 607-625.
- Sacks, H., «Tout le monde doit mentir», *Communications*, n°20, 1973, pp. 182-203.
- Schegloff, E.A., «Sequencing in Conversational Openings», *American Anthropologist*, n°70, 1968, pp. 1075-1095.
- Schegloff, E.A., «On an Actual Virtual Servo-Mechanism for Guessing Bad News : A Single Case Conjecture», *Social Problems*, vol. 35, n°4, oct. 1988, pp. 442-457.
- Schegloff, E.A., «Repair after Next Turn : The Last Structurally Provided Defense of Intersubjectivity in Conversation», *American Journal of Sociology*, vol. 97, n°5, mars, 1992, pp. 1295-1345.

*Communication à colloque :*

Bonu, B., «Questions sur la préférence en Analyse de Conversation : la phase d'ouverture de l'entretien de recrutement», in colloque : *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*, Section de Linguistique, Université de Lausanne, Suisse, 18-19 novembre 1994.

## Annexe : Conventions de Transcription

Les notations employées dans cet article sont empruntées à une série de conventions élaborées par Gail Jefferson. Cette convention est une version expurgée de celle que l'on trouve aux pp. ix-xvi d'Atkinson et Heritage (1984). Les symboles saisissent les indications verbales, ainsi que les détails prosodiques des énoncés.

(mot) : Un mot mis entre parenthèses indique l'incertitude quant à la transcription.

( ) : Un espace entre parenthèses indique que l'énoncé est indéchiffrable.

(0.8) : Un chiffre entre parenthèse indique, au dixième de seconde, un laps de temps.

(.) : Un point entre parenthèses marque une micro-pause de moins d'un dixième de seconde.

((toux)) : Les éléments entre doubles parenthèses caractérisent des événements non pleinement transcrits.

hors : Le soulignement indique l'accentuation.

= : Le signe égal indique la continuité des propos ou des mots (pas d'interruption ou de silence).

, ? : La ponctuation indique l'intonation, elle n'est pas employé dans le sens grammatical. Une virgule indique une intonation qui monte en fin de mot, un point d'interrogation l'intonation montante d'un mot et le point une intonation descendante en fin ou en cours de mot.

> < : Les signes inférieurs et supérieurs qui encadrent un énoncé ou une partie de l'énoncé indiquent une accélération.